

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **2 (1902)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Table des matières

du tome II du Bulletin des lois.

(Année 1902.)



	Pages
I. Lois et ordonnances cantonales . . .	1—143
II. Lois et ordonnances fédérales, appendice	1 —160

I. Lois et ordonnances cantonales.

<i>Décret</i> fixant le chiffre de la représentation des cercles électoraux au Grand Conseil, 30 janvier 1902	1
<i>Ordonnance</i> concernant le recouvrement de la taxe d'exemption du service militaire, 26 février 1902	25
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets concernant les installations non industrielles pour la production de l'acétylène, 5 mars 1902	37
<i>Règlement</i> pour les guides de montagne et pour les porteurs dans le canton de Berne, 10 mars 1902	40
<i>Loi</i> sur la conservation des objets d'art et monuments historiques, 16 mars 1902	57
<i>Décret</i> modifiant l'art. 16 du décret concernant la police du feu, du 1 ^{er} février 1897, 20 mars 1902	61

	Pages
<i>Décret</i> concernant l'organisation de la Direction de l'agriculture, 20 mars 1902	62
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif à la Chambre d'accusation et de police, au procureur général et à ses substituts, aux préfets et aux juges d'instruction concernant les traités d'extradition, 5 avril 1902	66
<i>Règlement d'organisation</i> de la Maternité cantonale, 5 avril 1902	69
<i>Règlement</i> concernant les cours de répétition pour les sages-femmes patentées du canton de Berne, 26 avril 1902	80
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à l'hôpital d'Huttwil, 28 avril 1902	83
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à la „Fondation Jean de Bloch“, 30 avril 1902	84
<i>Loi</i> concernant la participation de l'Etat à la construction et à l'exploitation de chemins de fer, 4 mai 1902	85
<i>Ordonnance</i> ayant pour objet de placer le Bruchbach, dans les communes de Fraubrunnen et de Grafenried, sous la surveillance de l'Etat, 6 juin 1902	95
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif à la Chambre d'accusation et de police, au procureur général et à ses substituts, aux préfets et aux juges d'instruction concernant l'extension donnée au traité d'extradition avec l'Italie, 7 juin 1902	96
<i>Ordonnance</i> portant fixation du nombre des délégués au Synode scolaire à élire dans chaque cercle électoral du canton, 14 juin 1902	98

	Page
<i>Arrêté</i> portant modification du règlement concernant l'emploi du produit des biens du Mushafen et du Fonds d'école (Schulseckel), 9 juillet 1902	102
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets concernant les ordres de marche militaires adressés aux étrangers demeurant en Suisse par les autorités de leurs pays, 28 juillet 1902	103
<i>Décret</i> concernant l'organisation du Synode évangélique réformé, 30 juillet 1902	105
<i>Règlement</i> concernant la conservation des objets d'art et monuments historiques, 13 août 1902	129
<i>Règlement</i> des laboratoires de l'Université de Berne, 20 août 1902	132
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à l'orphelinat et hospice des vieillards du district de Moutier, à Châtelat, 25 septembre 1902	136
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à l'hôpital du district de Courtelary, à St-Imier, 25 septembre 1902	138
<i>Décret</i> portant création d'une place de juge d'instruction pour le district de Bienne, 17 novembre 1902	139
<i>Règlement</i> concernant les frais de bureau des préfets et des présidents des tribunaux, 10 décembre 1902	141
<i>Ordonnance</i> relative à l'exécution de la loi fédérale du 24 juin 1902 concernant les installations électriques à faible et à fort courant, 24 décembre 1902	143

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Pages
Lois et ordonnances fédérales . . .	Appendice
Sommaire et table alphabétique des matières	161—169



Table alphabétique des matières
du tome II du Bulletin des lois.
 (Année 1902.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	Pages
<i>Acétylène.</i> Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant les installations non industrielles pour la production de l'—	37

B.

<i>Bienne.</i> Décret portant création d'une place de juge d'instruction pour le district de —	139
<i>Bruchbach.</i> Ordonnance ayant pour objet de placer le —, dans les communes de Fraubrunnen et de Grafenried, sous la surveillance de l'Etat	95

C.

<i>Cercles électoraux.</i> Décret fixant le chiffre de la représentation des — au Grand Conseil	1
<i>Chemins de fer.</i> Loi concernant la participation de l'Etat à la construction et à l'exploitation de —	85
<i>Courtelary.</i> Décret conférant la qualité de personne morale à l'hôpital du district de —, à St-Imier	138

VIII

D.

	Pages
<i>Direction de l'agriculture. Décret concernant l'organisation de la —</i>	62

E.

<i>Etrangers. V. Ordres de marche militaires.</i>	
<i>Extradition. Circulaire du Conseil-exécutif à la Chambre d'accusation et de police, au procureur général et à ses substituts, aux préfets et aux juges d'instruction concernant les traités d'—</i>	66
<i>Circulaire du Conseil-exécutif à la Chambre d'accusation et de police, au procureur général et à ses substituts, aux préfets et aux juges d'instruction concernant l'extension donnée au traité d'— avec l'Italie</i>	96

F.

<i>Fondation „Jean de Bloch“. Décret conférant la qualité de personne morale à la —</i>	84
<i>Fonds d'école (Schulseckel). V. Mushafen.</i>	
<i>Frais de bureau. Règlement concernant les — des préfets et des présidents des tribunaux</i>	141

G.

<i>Grand Conseil. V. Cercles électoraux.</i>	
<i>Guides de montagne. Règlement pour les — et pour les porteurs dans le canton de Berne</i>	40

H.

<i>Hôpital d'Huttwil. Décret conférant la qualité de personne morale à l'—</i>	83
<i>— du district de Courtelary. V. Courtelary.</i>	
<i>Huttwil. V. Hôpital d'Huttwil.</i>	

IX

I.

	Pages
<i>Installations électriques. Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale du 24 juin 1902 concernant les — à faible et à fort courant</i>	143
<i>Italie. V. Extradition.</i>	

J.

Juge d'instruction. V. Bienne.

L.

<i>Laboratoires. Règlement des — de l'Université de Berne</i>	132
---	-----

M.

<i>Maternité cantonale. Règlement d'organisation de la —</i>	69
<i>Monuments historiques. V. Objets d'art et monuments historiques.</i>	
<i>Moutier. Décret conférant la qualité de personne morale à l'orphelinat et hospice des vieillards du district de — à Châtelat</i>	136
<i>Mushafen. Arrêté portant modification du règlement concernant l'emploi du produit des biens du — et du Fonds d'école (Schulseckel)</i>	102

O.

<i>Objets d'art et monuments historiques. Loi sur la conservation des —</i>	57
<i>Règlement concernant la conservation des —</i>	129
<i>Ordres de marche militaires. Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant les — adressés aux étrangers demeurant en Suisse par les autorités de leurs pays</i>	103
<i>Orphelinat et hospice des vieillards du district de Moutier. V. Moutier.</i>	

X

P.

	Pages
<i>Police du feu. Décret modifiant l'art. 16 du décret concernant la —, du 1^{er} février 1897</i>	61
<i>Porteurs. V. Guides de montagne.</i>	
<i>Préfets. V. Frais de bureau.</i>	
<i>Présidents des tribunaux. V. Frais de bureau.</i>	

S.

<i>Sages-femmes. Règlement concernant les cours de répétition pour les — patentées du canton de Berne</i>	80
<i>Service militaire. V. Taxe d'exemption du service militaire.</i>	
<i>Synode évangélique réformé. Décret concernant l'organisation du —</i>	105
<i>Synode scolaire. Ordonnance portant fixation du nombre des délégués au — à élire dans chaque cercle électoral du canton</i>	98

T.

<i>Taxe d'exemption du service militaire. Ordonnance concernant le recouvrement de la —</i>	25
<i>Traités d'extradition. V. Extradition.</i>	

U.

<i>Université de Berne. V. Laboratoires.</i>	
--	--

